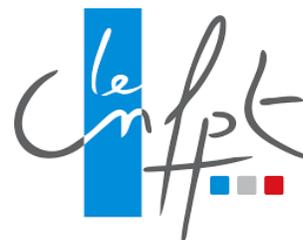
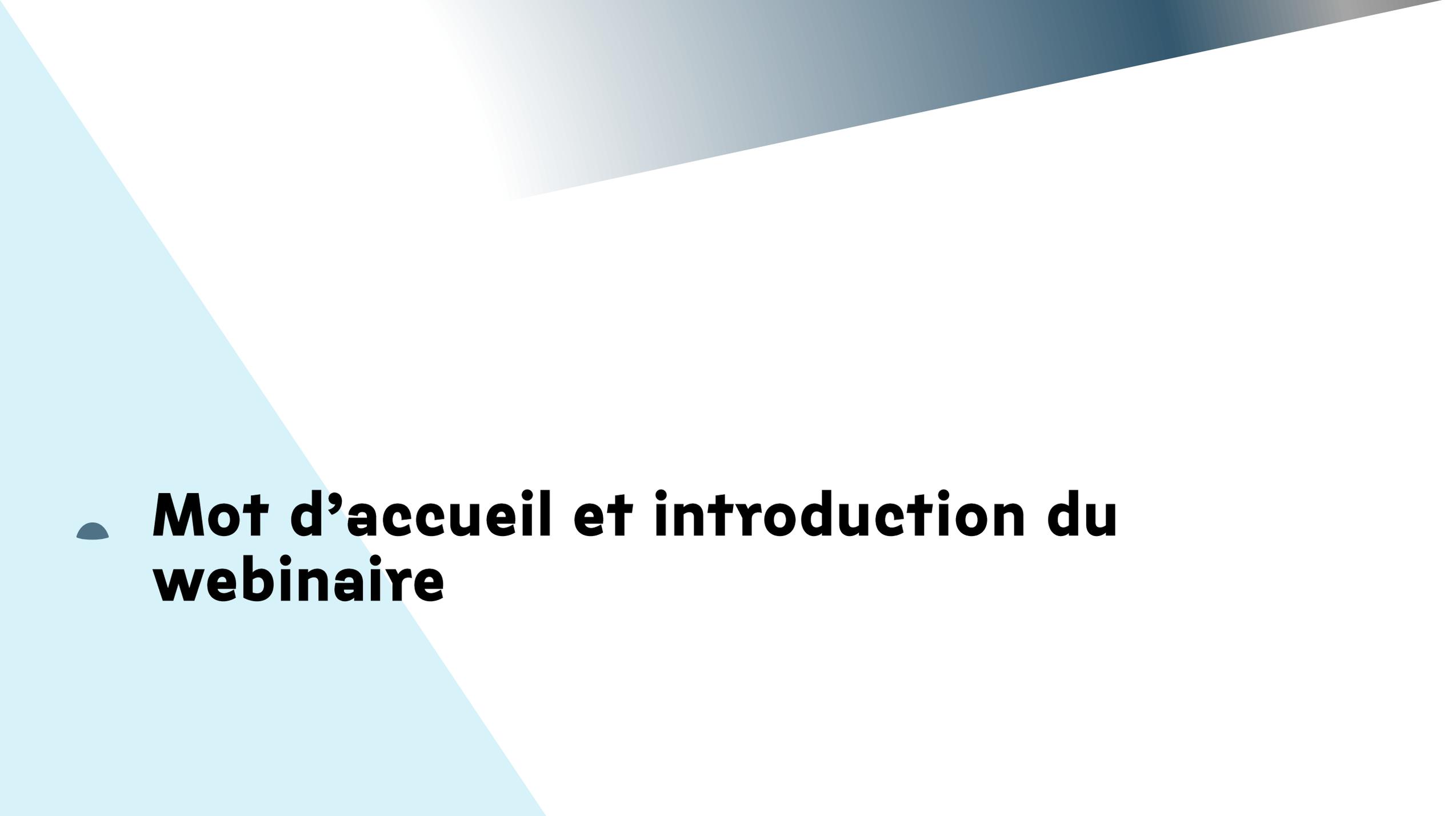


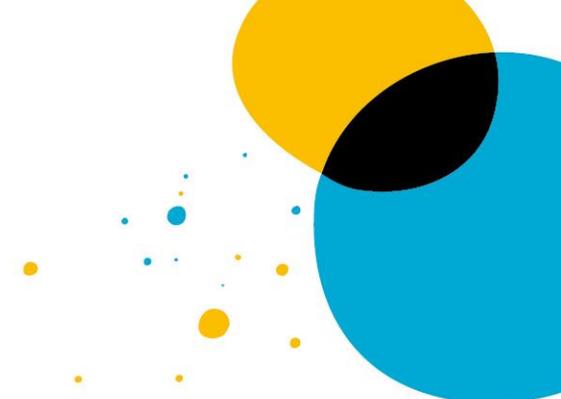
# Webinaire 3 : Marchés publics & Structures de l'ESS, les acteurs et outils clés

28 mai 2024 de 9h30 à 11h30





- **Mot d'accueil et introduction du webinaire**



# **MATHILDE ORY**

Chargée de mission coopérations économiques  
et achats responsables, Cress Bretagne

# Une Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, pour quoi faire ?

- Une Cress par région administrative
- Agrément de l'État et du Conseil Régional
- Représentation et défense des organisations régionales et d'entreprises locales de l'ESS
- Observation des entreprises : emploi, filières, conjoncture...
- Promotion de l'ESS : sensibilisation, plaidoyer...

## LA CRESS BRETAGNE

- Créée en 1995
- Initiative des réseaux régionaux avec pour objectif de promouvoir et développer l'ESS, en complémentarité avec leurs actions

**110 réseaux et organisations locales  
et 42 administrateur·rice·s** issu·e·s  
d'associations, coopératives, mutuelles,  
entreprises sociales, syndicats employeurs  
et pôles locaux de l'ESS

**26 salarié·e·s dont 23,6 ETP**

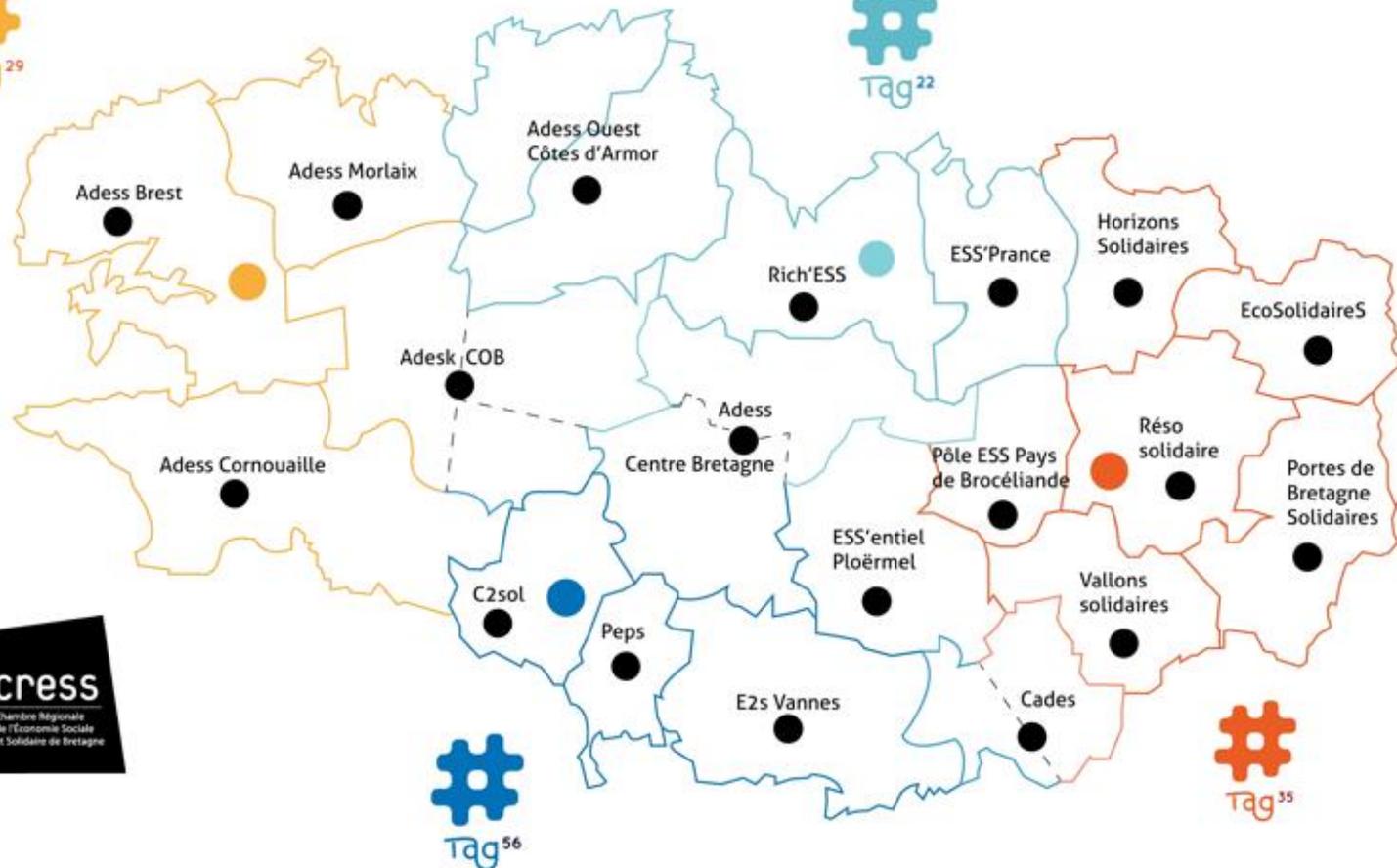
**+ de 1000 acteur·rice·s  
engagé·e·s en Bretagne !**



[www.ess-bretagne.org](http://www.ess-bretagne.org)

# L'écosystème breton de l'économie sociale et solidaire

- 19 pôles de l'ESS
- 4 incubateurs d'entreprises collectives « TAG BZH »
- 1 coopérative d'éducation à l'entrepreneuriat collectif « Le Cric »
- 1 Chambre régionale



# Semaine des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (ASER)

- **4<sup>e</sup> édition du 27 au 31 mai 2024**
  - La Semaine des Achats Socialement et écologiquement Responsables est un événement annuel qui encourage les professionnels à privilégier leurs achats de biens ou de service, en ayant recours aux structures de l'économie sociale et solidaire.
- **Initiée par ESS France et animée le réseau des CRESS :**
  - 5 jours pour promouvoir les achats responsables avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire !
- **Retrouvez tous les événements sur :**  
<https://semaine-aser.gogocarto.fr/>



- **Identifier les acteurs de l'ESS et comprendre les enjeux à développer des coopérations**

# ● D'après vous, qui sont les acteurs de l'ESS?



## L'ESS est au cœur de notre quotidien

- 1 emploi sur 10 dans l'ensemble de l'économie française
- L'ESS est très présente dans certains territoires :
  - Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle y représente 17% des emplois,
  - en milieu rural isolé, l'ESS représente 13,80% des emplois
- 88% des agriculteurs sont adhérents d'une coopérative
- Le commerce coopératif représente 30% du commerce de détail
- Plus de 50% des complémentaires santé sont issues des mutuelles santé
- Wikipédia, un commun numérique, est consulté par 30 millions de français chaque mois
- 75% des établissements privés de l'aide à domicile sont de l'ESS
- 80% des établissements employeurs du sport font partie de l'ESS
- 75% établissements employeurs des arts et spectacles font partie de l'ESS
- 1/3 des acteurs du réemploi des biens ménagers sont de l'ESS



# La diversité de structures de l'ESS

## Deux catégories :

- Mutuelles d'assurance
- Mutuelles santé

## Exemples :

Macif, Maif, Aésio  
Mutuelle, MGEN,  
Harmonie Mutuelle...

**600 mutuelles**

## Nombreuses formes :

les coopératives  
d'usagers, de  
production,  
d'entreprises,  
d'habitants, les SCIC...

## Exemples :

Super U, JouéClub,  
Biocoop, Crédit Mutuel,  
D'aucy...

**22 600 entreprises  
coopératives**



Statut unique au monde  
Gestion désintéressée

## Exemples :

Le Secours Populaire, les associations  
sportives, Emmaüs, la Croix-Rouge...

**1,5 million d'associations**

**80% des emplois de l'ESS**

**21 millions de participations bénévoles**

Leur structure de  
rattachement n'est  
pas toujours de l'ESS

## Exemples :

Fondation EDF,  
fondation Macif,  
fondation AG2R

**700 fondations**

Pour être de l'ESS elles doivent faire des  
démarches auprès des greffes du  
Tribunal de commerce.

**500 sociétés commerciales de l'ESS**

## L'ESS c'est...

- **Un mode d'entreprendre, adapté à tous les secteurs de l'activité humaine**
  - Entreprise/société de personnes (et non de capitaux)
  - Recherchant un intérêt collectif
  - Basée sur un principe démocratique (1 personne = 1 voix)
  - Dont les excédents sont réinvestis majoritairement dans les projets de la structure, et non pour rémunérer du capital ou des actionnaires
- **Qui peut prendre différentes formes** : association, coopérative, mutuelle, fondation, société commerciale de l'ESS
- **Une partie de ces entreprises sont présentes sur le champ marchand, et est donc susceptible de répondre à des marchés publics**

En Bretagne :



13 500  
établissements



14% des  
salarié.e.s



1<sup>re</sup> région pour le  
poids de l'ESS dans  
l'économie

# Où retrouver l'ESS dans vos marchés ?

Enjeux des acheteurs publics

Faciliter l'accès des PME aux marchés

Accroître les considérations sociales

Accroître les considérations environnementales

Entreprises de l'ESS

Toutes les PME de l'ESS

Insertion par l'activité éco  
Travail adapté

Toutes, dont écoconstruction, réemploi...

Quelques exemples...

**Profils d'entreprise: SCOP, entrepreneur-salarié.e et d'une Coopérative d'activité et d'emploi (CAE)**  
**Exemples de prestation :**

- ✓ Conseil, bureau d'études
- ✓ Formation
- ✓ Conception graphique, imprimeur
- ✓ BTP: tous corps d'état
- ✓ Architecture et urbanisme

**En Bretagne, environ 300 prestataires.**

**Profils d'entreprise: Structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) ou du secteur protégé (ESAT)**  
**Exemples de prestation :**

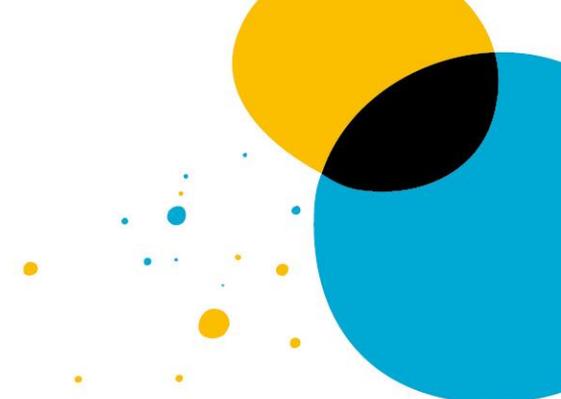
- ✓ Nettoyage des locaux
- ✓ Entretien des espaces verts
- ✓ Entretien du linge
- ✓ Second œuvre
- ✓ ....

**En Bretagne, environ 200 prestataires.**

**Profils d'entreprise: Structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) , SCOP, association**  
**Exemples de prestation :**

- ✓ Fourniture de matériaux biosourcés
- ✓ Construction écologique
- ✓ Réemploi (mobilier, matériaux BTP, matériel puériculture, informatique...)

**En Bretagne, environ 50 prestataires.**



# **MATHILDE ORY**

Chargée de mission coopérations économiques  
et achats responsables, Cress Bretagne

# SOLÈNE BIQOT

Chargée de mission - dynamique « Achats publics durables », RESECO

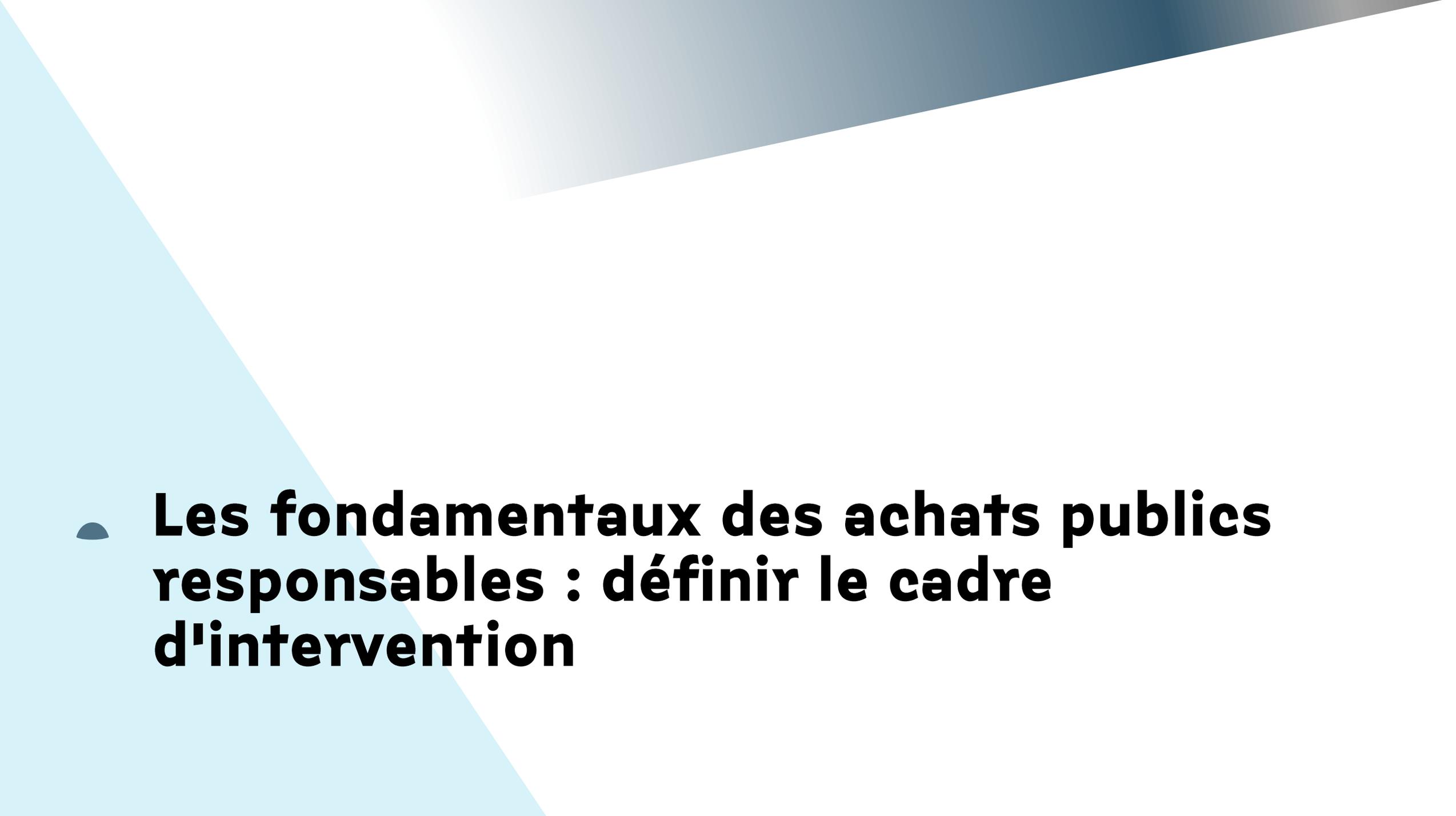


# JEAN-JACQUES COQUELLE

Chef de projet - Clauses d'Insertion Sociale,  
Fédération des Entreprises d'Insertion



Efficacité économique,  
finalité sociale



- **Les fondamentaux des achats publics responsables : définir le cadre d'intervention**

## Un réseau au service de la commande publique durable

En action sur les territoires depuis 2006

### Animation d'un réseau d'acheteurs engagés

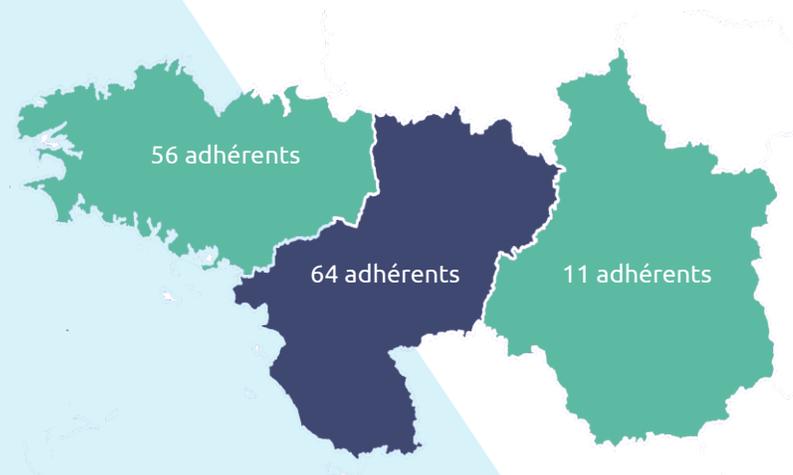
Des élus et des agents soucieux d'intégrer le développement durable au sein de leurs achats.



### Promotion de l'achat durable

Des actions d'information et d'accompagnement pour répondre à vos besoins.

+ 2 adhérents en Normandie



+ 10 adhérents en Nouvelle-Aquitaine

[lien vers la carte en ligne](#)



# Notre ambition

*Vous faire gagner du temps*



Informier

Sensibiliser

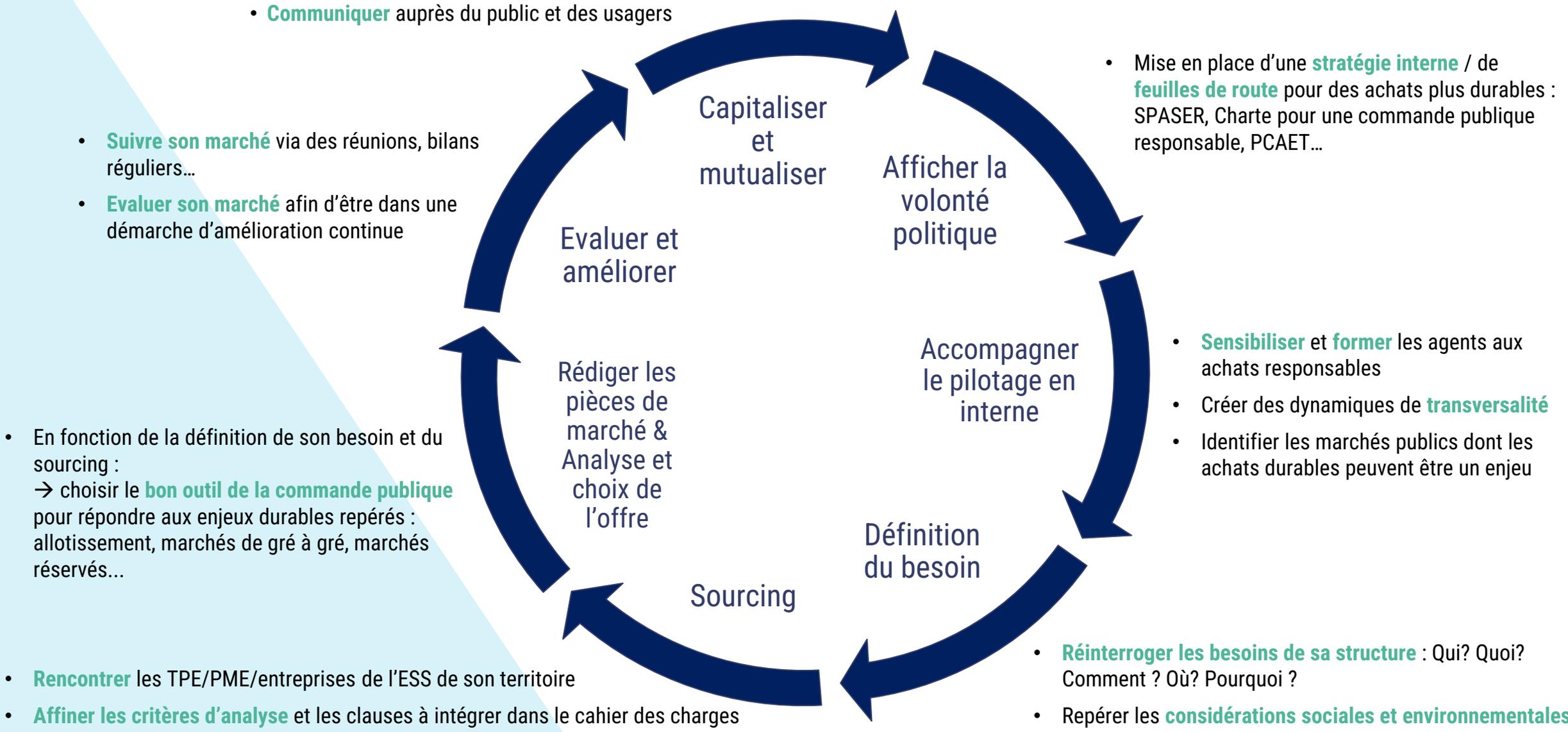


Former

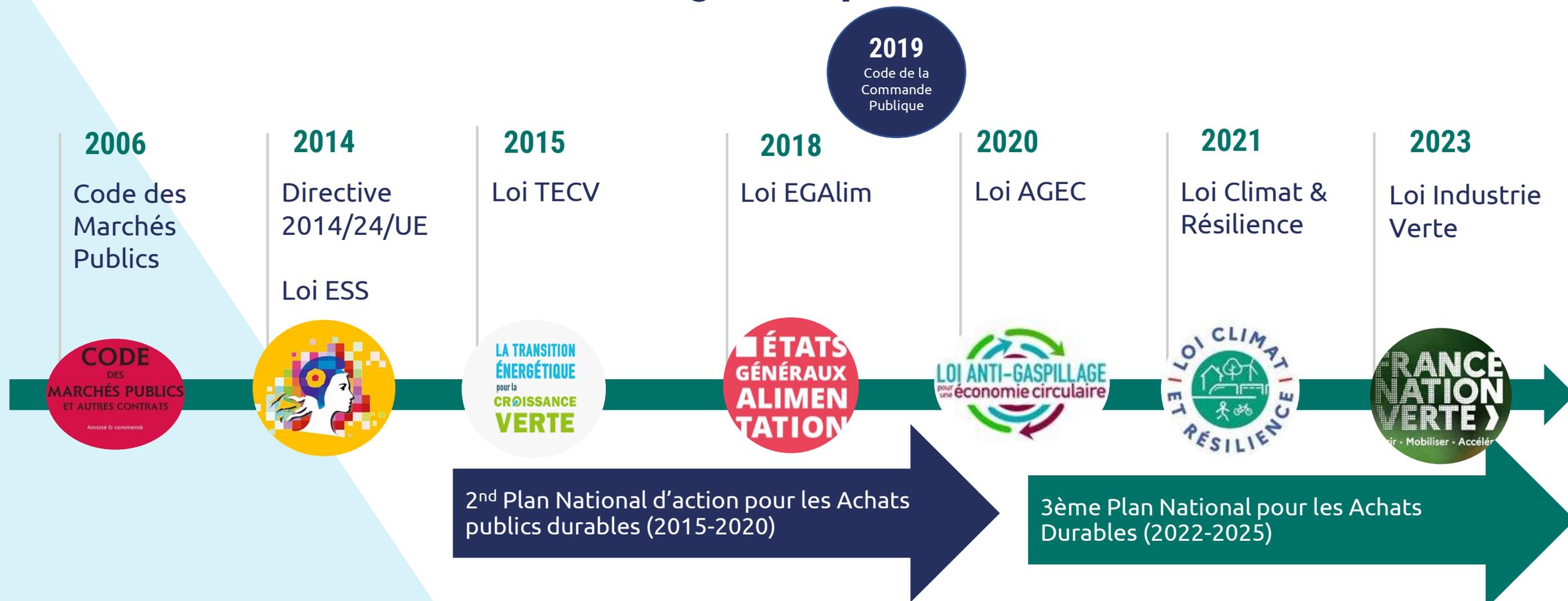
Innover  
ensemble



# 🔍 Les 7 étapes d'un achat public durable



# Une réglementation en constante évolution, de nouvelles obligations pour l'acheteur !



## OBJECTIFS 2025

30% des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une **disposition sociale**.

100% des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une **disposition environnementale**.

## CHIFFRES 2022 (OECF)

22,3 % (+9,1 par rapport 2021)

29,2 % (+11,2 par rapport 2021)



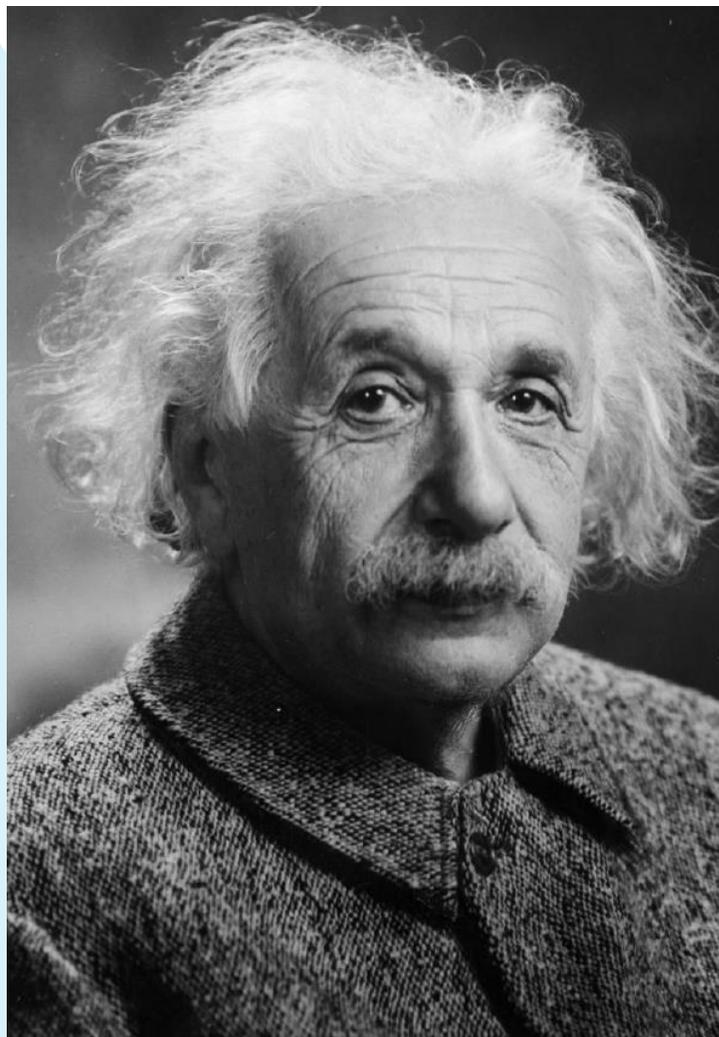
Soutenu par



- **Définir ses besoins et connaître l'offre de services de son territoire**



## La définition du besoin



**« Si j'avais 1h pour résoudre un problème, je passerais 55 minutes à définir le problème et seulement 5 minutes à trouver la solution »**

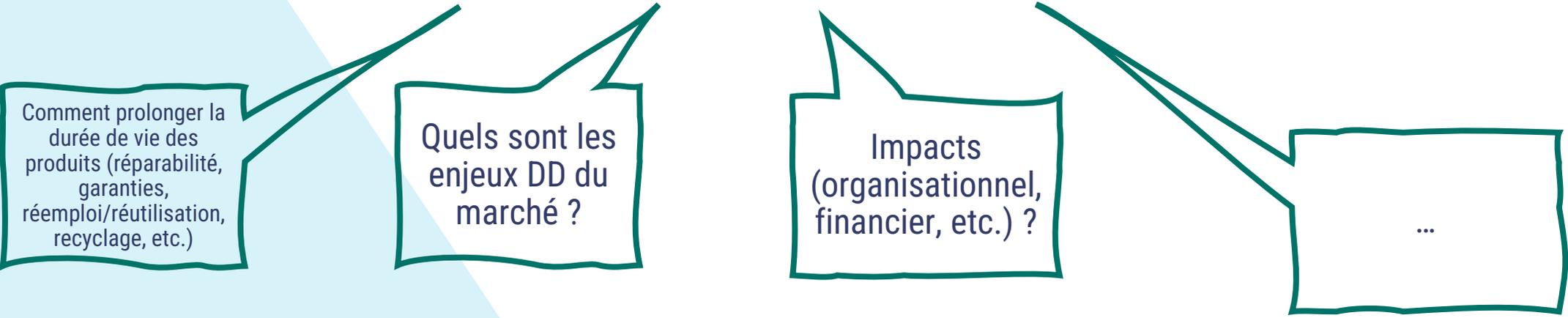
Albert Einstein



# 🔍 La définition du besoin

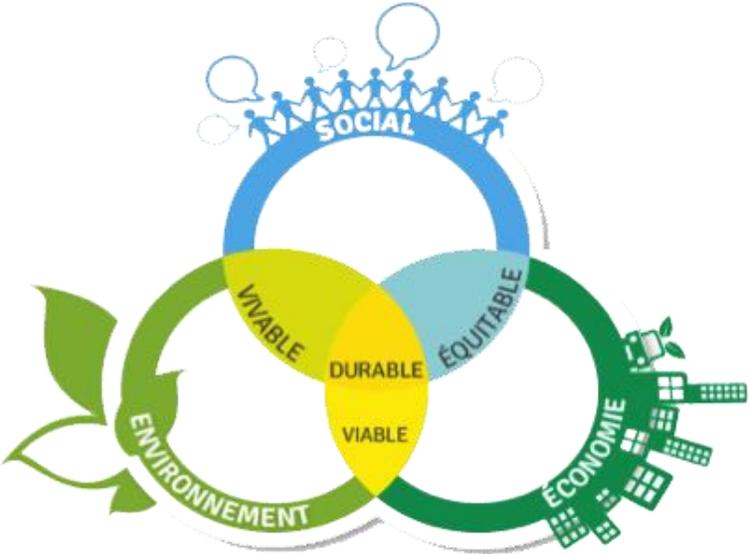


## Réinterroger le besoin et les pratiques de sa structure





# Le sourcing



2019 Code de de la commande publique  
 Etape de sourcing  
 Article R 2111-1

- Le **sourcing** est un levier efficace pour
  - ➔ Identifier et évaluer les offres existantes
  - ➔ Découvrir les offres innovantes
  - ➔ Informer les fournisseurs sur les futurs projets
  - ➔ Favoriser l'accès aux TPE PME à la commande publique
  - ➔ Rencontrer les acteurs de l'ESS et du secteur protégé
  
- La **bonne connaissance de l'offre existante** permet de construire le marché de la manière la plus adaptée :
  - ➔ Allotissement
  - ➔ Considérations sociales (clauses sociales, marchés réservés, achat d'insertion)
  - ➔ Adaptation des éléments de candidature demandés
  - ➔ Ajustement des délais de dépôt des candidatures

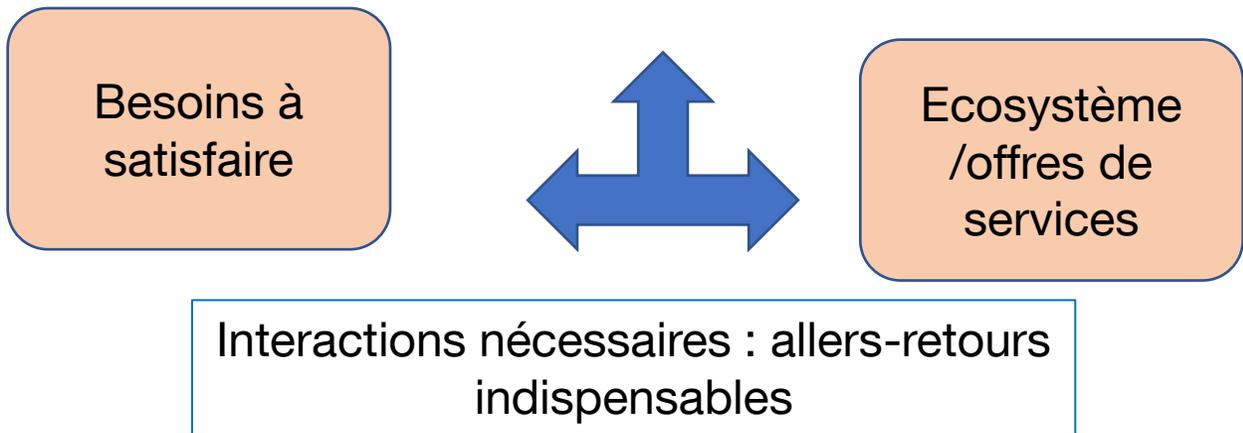


## Pourquoi faire appel aux structures de l'ESS ?

- ➔ **Améliorer sa connaissance du tissu économique local** et **augmenter son vivier de fournisseurs** en faisant appel à des TPE/PME/entreprises du territoire
- ➔ Favoriser des prestataires aux **performances sociales et environnementales élevées**
- ➔ Valoriser des entreprises au **positionnement innovant**, avec peu de concurrence du secteur privé « classique »
- ➔ Soutenir l'économie sociale et solidaire en participant à :
  - la création de **dynamiques de coopération** entre entreprises de l'ESS pour répondre aux besoins des acheteurs publics
  - la **diversification de ses modèles économiques** à travers la commande publique

# SOURCING Facteurs de réussite

## Sourcing / Pré-sourcing



## Illustrations



CD 56 : marché entretien des locaux



CHBA marché gestion des déchets



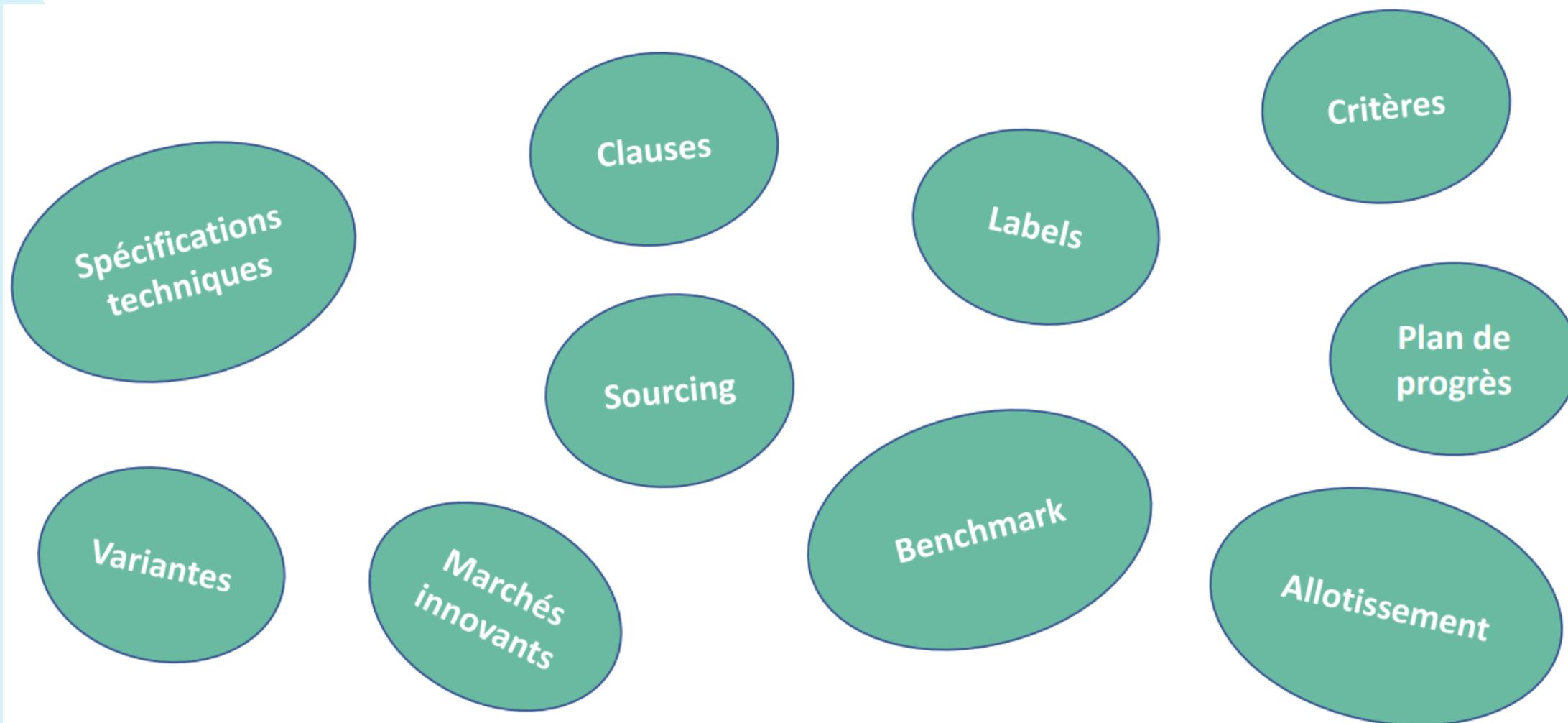


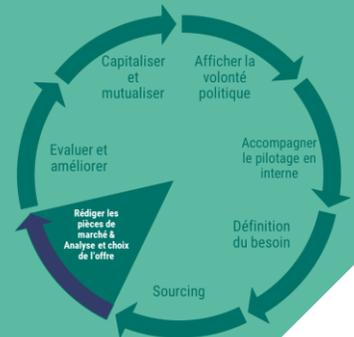
## Echanges et compléments

- Possibilité de mettre en place une démarche de sourcing généralisé :
  - Intérêts : identifier les structures de l'ESS à l'échelle d'un territoire, connaître leurs difficultés à répondre à des marchés publics, travailler sur programmation d'achat en identifiant ce qui peut être dirigé vers des structures ESS, développer une approche généraliste pour répondre aux besoins d'accompagnement de ces structures
  - Format 1/2 journées organisées en 2 temps : présentation commande publique avec échanges sur problématiques et leviers identifiés, rencontre entre acheteurs et structures ESS dans un objectif de pré-sourcing (actions mises en place sur Orléans Métropole, CG44, GMVA)
- Enjeu à outiller les acteurs de l'ESS pour répondre aux marchés publics et faciliter les échanges entre acheteurs publics et fournisseurs ESS par l'organisation de rencontres sur segment d'achat particulier
  - Intérêt : permettre une meilleure connaissance des problématiques des uns et des autres
  - Format : organisation d'une journée sur la filière réemploi matériau du bâtiment en partenariat RESECO/CRESS.
- Enjeu à anticiper sa démarche
  - Objectif : avoir un état de lieux et connaître marge de progrès, construction grandes filières recyclages déchets puis mises en place rencontres sur tous segments
  - Intérêt : l'anticipation permet d'éviter marché infructueux car on sait que des opérateurs peuvent répondre et pas de contraintes particulières.
  - Exemple du marché CHBA : un travail de 3 /4 mois a été mené avant la publication du marché afin de réaliser un état des lieux par segment de déchet généralisé par le centre hospitalier.

- **Connaître les outils existants et comprendre leur mise en pratique**

## Code de la commande publique : une boîte à outils à votre disposition





## L'allotissement

- L'**allotissement** est rendu obligatoire par le code de la commande publique, sauf exceptions justifiées par l'acheteur.  
Il vise à favoriser l'accès des TPE / PME à la commande publique.

- L'allotissement permet de construire son marché en tenant compte de **l'offre économique existante**. Il se construit sur le **sourcing préalablement réalisé**.



La connaissance que l'acheteur aura de l'offre ESS lui permettra de construire son marché de manière adaptée

- **Attention !** L'allotissement doit respecter les règles de computation des seuils des marchés publics.

**Article L.2113-11  
du Code de la  
commande  
publique**



## Marchés de gré à gré

- ⇒ Marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables
- ⇒ Concernent les achats d'une valeur estimée inférieure à **40 000€ HT**
- ⇒ Permettent aux collectivités de travailler **au plus près des territoires**

**Attention !** Même les marchés passés sans publicité ni mise en concurrence doivent respecter les règles de la commande publique.

Veillez à :

- choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin
- respecter le principe de bonne utilisation des deniers publics
- ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin



## Cas des achats innovants

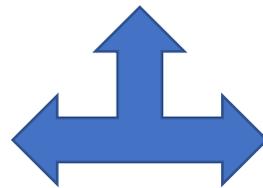
### Pour des marchés de travaux, fournitures, services inférieurs à 100 000€ HT :

- ➞ Recouvre l'achat de produit qui n'existe pas mais qui pourrait probablement être développé dans un laps de temps raisonnable
- ➞ Concerne les produits ou services nouveaux, produits ou services qui n'existent pas encore ou prototype, activités R&D...
- ➞ Le décret n° 2021-1634 du 13 décembre 2021 relatif aux achats innovants pérennise l'expérimentation en l'étendant aux lots dont le montant est inférieur à 80 000 € HT des fournitures ou des services innovants ou à 100 000 euros HT pour des travaux innovants, à condition que la valeur de l'ensemble des lots concernés n'excède pas 20 % du montant total du marché

# ☀ Clause d'Insertion sociale (CIS) : Généralités

## La Clause d'Insertion Sociale au carrefour des

Politiques  
d'achats  
responsables



Politiques  
d'insertion  
professionnell  
e

La Clause  
d'Insertion  
Sociale  
C'est quoi ?



Disposition sociale inscrite dans la  
rédaction d'un marché (Public ou  
Privé) ayant pour vocation à favoriser  
l'insertion professionnelle de  
demandeurs d'emploi dit prioritaires



Elle définit l'action ou les actions à  
réaliser par le ou les attributaires des  
marchés



# ☀ Clause d'Insertion sociale (CIS) : Généralités

La Clause  
d'Insertion Sociale  
C'est une volonté !  
( achats responsables ,  
engagement sociétal)

A ce jour aucune  
obligation  
réglementaire

Cadrée par des  
dispositions  
réglementaires pour  
les marchés publics  
(Code des marchés  
publics)

Libre de forme  
pour les marchés  
privés de gré à gré

Action d'insertion  
déclinée sur 3  
thématiques

Réservation  
d'heures de  
travail

Actions de  
formation

Marchés  
réservés



# Zoom marchés publics : Le code de la commande publique

## La définition du besoin

### Article L2111-1 :

« La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale ».

L'article L2111-1 du code de la commande publique impose aux acheteurs publics de prendre en compte, lorsqu'ils en ont la possibilité (et sauf à justifier qu'ils ne le peuvent pas), les objectifs de développement durable dans leurs achats. Ils peuvent ainsi intégrer dans leurs appels d'offres des clauses environnementales, mais aussi des clauses sociales.

### : Schéma de promotion des achats responsables - Article L2111-3 :

Les collectivités territoriales et les acheteurs soumis au présent code dont le statut est fixé par la loi adoptent un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables lorsque le montant total annuel de leurs achats est supérieur à un montant fixé par voie réglementaire.

Ce schéma, rendu public, détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire.

## Une condition d'exécution

### Article L2112-2 :

« Les conditions d'exécution peuvent prendre en compte des considérations relatives à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations ».

L'article L2112-2 fait de la clause sociale une condition d'exécution du marché.

L'acheteur public impose aux entreprises de réserver une partie des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion, correspondant soit à un volume déterminé d'heures de travail, soit à un pourcentage déterminé des heures travaillées du marché.

Les modalités de mise en œuvre de cette clause n'ont aucune influence sur le choix de l'entreprise. Celle-ci reste libre de choisir le dispositif d'exécution.

50 millions  
d'€  
Décret de 2  
mai 2022

## Les critères de performance :

### Article R2152-7 :

« Pour attribuer le marché au soumissionnaire qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, l'acheteur se fonde : [...] soit sur une pluralité de critères non-discriminatoires et liés à l'objet du marché, parmi lesquels figure le critère du prix ou du coût et autres critères comprenant des aspects qualitatifs, environnementaux ou sociaux - dont les performances en matière de protection de l'environnement, d'insertion professionnelle des publics en difficulté [...]. D'autres critères peuvent être pris en compte s'ils sont justifiés par l'objet du marché ».

L'article R2152-7 permet aux acheteurs publics d'insérer un critère de performance en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté parmi les différents critères de sélection des offres. Dans ce cas, et contrairement à la clause sociale de l'article L2112-2, la qualité du contenu de l'offre de l'entreprise en matière d'insertion aura une influence sur le choix effectué par l'acheteur public lors de la sélection des entreprises. L'utilisation de ce critère social n'est pas simple et il faut recommander aux territoires qui veulent s'engager dans la pratique des clauses sociales dans leurs marchés, de commencer par l'article L2112-2



## Zoom marchés publics : Les marchés réservés

### Marché réservé Handicap

#### Article L2113-12 :

« Des marchés ou des lots d'un marché peuvent être réservés à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales. »

### Marché Réservé Insertion par l'Activité Economique (IAE)

#### Article L2113-13 :

« Des marchés ou des lots d'un marché peuvent être réservés à des structures d'insertion par l'activité économique mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés ».

### Marché réservé Handicap & IAE

#### Article L2113-14 :

« Un acheteur ne peut réserver un marché ou un lot d'un marché aux opérateurs économiques qui répondent à la fois aux conditions de l'article L. 2113-12 et à ceux qui répondent aux conditions de l'article L. 2113-13 ».





# Echanges et compléments

D'autres outils peuvent également être mobilisés :

- **Marchés réservés aux structures de l'ESS :**
  - Contraintes plus fortes : concernent uniquement services sociaux, culturels, santé. Ne peuvent excéder une durée de 3 ans. Prestataires ne peuvent pas repostuler au même marché ESS pendant les 3 années suivantes.
  - Retours d'expériences : CG35 (mise en place spectacle de Noël à destination des enfants du personnels – 2019), Dinan Agglomération (marché réservé ESS sur sensibilisation au compostage)
- **Marché réservé aux opérateurs économiques implantés en milieu pénitentiaire**
  - Mêmes conditions que marchés insertion
  - Retour d'expérience : CG22 (Cf témoignage dans le cadre du webinaire « Travail Pénitentiaire & Marchés Réservés » )
- **Marché de prestation d'insertion**
  - Retour d'expérience : Redon Agglomération (identification d'une structure qui avait d'autres activités et lancement d'un marché de prestation d'insertion avec comme support d'activités entretien des espaces verts)



# ● **Témoignage**

# MÉLODIE PLANTUREUX

Chargée de mission études et projets économiques, stratégie, prospective,  
Saint-Brieuc Armor Agglomération



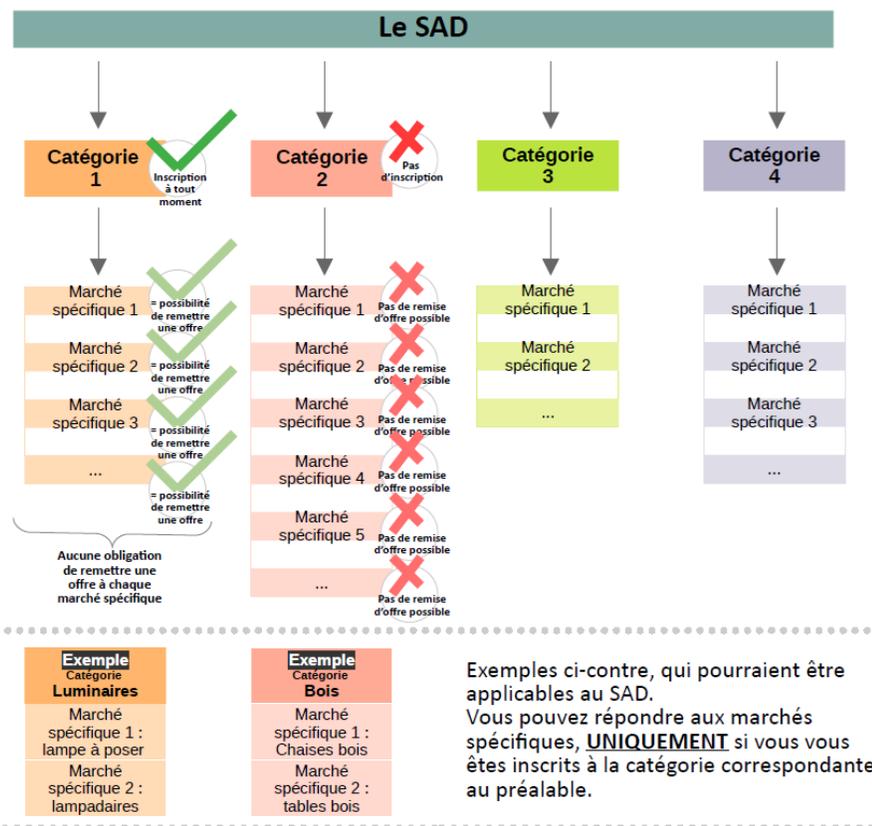
# UN PROJET INÉDIT DE MOBILIER EN RÉEMPLOI, SURCYCLAGE ET RECONDITIONNEMENT

CRÉATION D'UN BÂTIMENT TERTIAIRE ET TIERS LIEUX DÉDIÉ À L'INNOVATION DANS UNE FRICHE DU CENTRE VILLE :

- 1ÈRE DÉPOSE SÉLECTIVE DE MATÉRIAUX SUR UN CHANTIER DE RÉHABILITATION PORTÉ PAR SBAA

- MARCHÉ POUR MEUBLER 3000M<sup>2</sup> DES 6000M<sup>2</sup> DU BÂTIMENT POUR UNE ENVELOPPE DE 200K€ HT

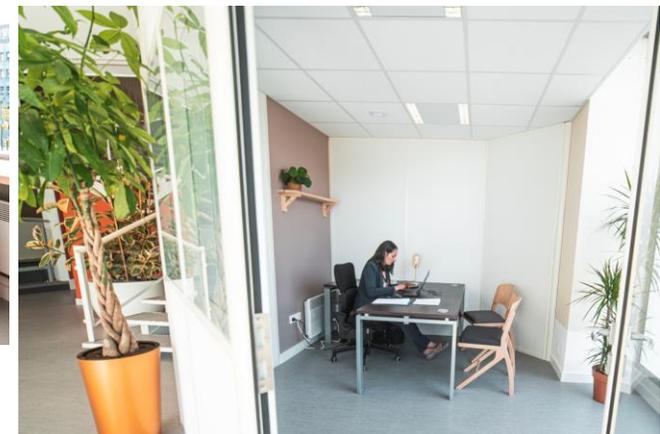
- 1<sup>ER</sup> SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE POUR DU MOBILIER





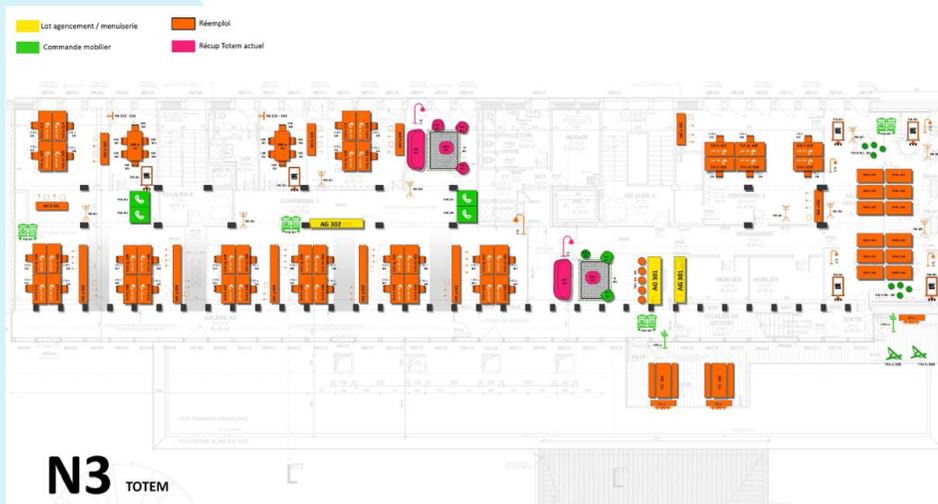
# DÉMARCHE EN 2 TEMPS : UNE EXPÉRIMENTATION POUR CONVAINCRE

NÉCESSITÉ DE **LEVER LES CRAINTES** DES ÉLUS, DE **MONTRE**R QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE DU NEUF AVEC DU RÉEMPLOI, SURCYCLAGE ET DE **MOBILISER** DES PREMIERS ACTEURS DU RÉEMPLOI



- DE 25K€ HT À 200K€ HT : DE NOUVEAUX ENJEUX DE MARCHÉS PUBLICS
- SOURCING
  - IDENTIFICATION DES FREINS
  - NÉCESSITÉ D'ADAPTER LES MARCHÉS PUBLICS
  - BESOIN DE COHÉRENCE DANS LES AMÉNAGEMENTS

POUR REPRODUIRE CETTE EXPÉRIMENTATION, IL SERA NÉCESSAIRE DE STRUCTURER LA FILIÈRE RÉEMPLOI



<b>TAB</b> Table bureau Ca. 100 - 200	<b>FA</b> Fautail Ca. 100 - 200	<b>CM</b> Chaise Ca. 100 - 200	<b>ISB</b> Tabouret Ca. 100 - 200	<b>RAM</b> Rangement Ca. 100 - 200	<b>MC</b> Module créativ Ca. 100 - 200	<b>PIB</b> Piètement Ca. 100 - 200	<b>ROU</b> Roulette Ca. 100 - 200
<b>IA</b> Table idf Ca. 100 - 200	<b>LAP</b> Lampe à poser / LMP 100 - 150	<b>CH</b> Chaise idf Ca. 100 - 200	<b>POU</b> Poutre Ca. 100 - 200	<b>MTR.a</b> Module table roulette Ca. 100 - 200	<b>TP</b> Table pic Ca. 100 - 200	<b>TVR</b> Tableau Vereda à LMP 100 - 150	<b>POB</b> Poutre Ca. 100 - 200
<b>CM</b> Chaise bureau Ca. 100 - 200	<b>POU</b> Poutre Ca. 100 - 200	<b>ISB</b> Tabouret Ca. 100 - 200	<b>MTR.b</b> Module table roulette Ca. 100 - 200	<b>TP</b> Table pic Ca. 100 - 200	<b>TVR</b> Tableau Vereda à LMP 100 - 150	<b>POB</b> Poutre Ca. 100 - 200	<b>TAC</b> Table pic nic Ca. 100 - 200
<b>CH</b> Chaise idf Ca. 100 - 200	<b>MTR.a</b> Module table roulette Ca. 100 - 200	<b>ISB</b> Tabouret Ca. 100 - 200	<b>MTR.b</b> Module table roulette Ca. 100 - 200	<b>TP</b> Table pic Ca. 100 - 200	<b>TVR</b> Tableau Vereda à LMP 100 - 150	<b>POB</b> Poutre Ca. 100 - 200	<b>TBA</b> Tableau semi alto Ca. 100 - 200
<b>CM</b> Chaise bureau Ca. 100 - 200	<b>POU</b> Poutre Ca. 100 - 200	<b>ISB</b> Tabouret Ca. 100 - 200	<b>MTR.a</b> Module table roulette Ca. 100 - 200	<b>TP</b> Table pic Ca. 100 - 200	<b>TVR</b> Tableau Vereda à LMP 100 - 150	<b>POB</b> Poutre Ca. 100 - 200	<b>IA</b> Jardinère Ca. 100 - 200
<b>CM</b> Chaise bureau Ca. 100 - 200	<b>POU</b> Poutre Ca. 100 - 200	<b>ISB</b> Tabouret Ca. 100 - 200	<b>MTR.b</b> Module table roulette Ca. 100 - 200	<b>TP</b> Table pic Ca. 100 - 200	<b>TVR</b> Tableau Vereda à LMP 100 - 150	<b>POB</b> Poutre Ca. 100 - 200	<b>IA</b> Jardinère Ca. 100 - 200



QUANTITÉS	
<b>TOTALES</b>	<b>DÉTAILLÉES et REPERAGE</b>
12	Salle de créativité (N3): - 6 modules standards (MTR.a) - 6 modules hauts (MTR.b)
ATTENDUS DÉTAILLÉES	
Meuble global	Composition - Module standard (MTR.a) : 1 table avec piétements sur roulettes, 4 chaises pliantes intégrées et un petit module de rangement - Module haut (MTR.b) : 1 table haute avec piétements sur roulettes, 4 tabourets intégrés et un petit module de rangement
	Dimensions - Module standard (MTR.a) : 1600 x 800 x 740 mm (+/- 20 mm) - Module haut (MTR.b) : 1600 x 800 x 920 mm (+/- 20 mm)
Plateau	Composition Léger arrondi des angles possible
Assises	Composition Modules avec assises souples intégrées (garantir un confort d'assise)  Module standard (MTR.a): - 4 chaises pliantes avec dossier - Principe de rangement/fixation des chaises en périphérie du module Module haut (MTR.b): - 4 tabourets avec ou sans dossier - Principe de rangement sous le plateau
Piétements	Composition Piétements métalliques
Roulettes	Composition Roulettes pivotantes métalliques avec freins et



# ● **Conclusions et ressources**



## **Pistes et ressources pour développer les achats responsables ESS de sa collectivité**

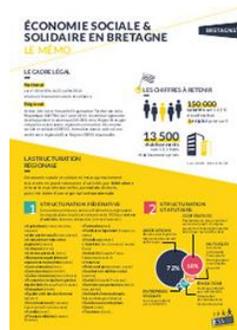
- **Recenser ses fournisseurs ESS actuels** : Considérations sociales, considérations environnementales, mais aussi les autres (SCOP, CAE...)
- **Repérer les fournisseurs ESS** : via les annuaires/cartographies: le marché de l'inclusion (social), Carteco (environnement), via les publications des réseaux ESS, via les événements d'interconnaissance proposés par le pôle ESS
- **Solliciter les réseaux ESS pour imaginer les réponses aux besoins**
  - Développement ESS sur des segments d'achat spécifiques, des marchés expérimentaux nécessitant des groupements innovants
  - Sensibilisation/formation des entreprises de l'ESS sur la réponse aux marchés publics : via les publications des réseaux ESS, via les événements d'interconnaissance proposés par le pôle ESS

## Des ressources...

➔ Des publications pour s'acculturer à l'ESS : <https://www.ess-bretagne.org/collectivites>



Ce que l'économie sociale et solidaire apporte aux territoires : 100 innovations & acteurs ressources en Bretagne



MÉMO : Structuration de l'ESS en Bretagne



Data'ESS : Observatoire régional



Intercommunalités et ESS : agir ensemble pour le développement des territoires



Le réseau des acteurs de l'ESS

➔ Les publications du RTES :



# Des retours d'expérience : marchés publics & structures de l'ESS

➔ Un livret



➔ Une cartographie



MARCHÉS PUBLICS & ESS	MARCHÉS PUBLICS & ESS	MARCHÉS PUBLICS & ESS	MARCHÉS PUBLICS & ESS
FOURNITURES	SERVICES	SERVICES	FOURNITURES
INTÉGRATION D'EXIGENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES 📍 67000 Strasbourg	INTÉGRATION D'EXIGENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES 📍 31200 Toulouse	INTÉGRATION D'EXIGENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES 📍 76006 Rouen	LES MARCHÉS RÉSERVÉS 📍 97600 Mamoudouzou
ACQUISITION, LOCATION ET RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGER EN	ACTIVITÉ LE RAMASSAGE DE CARTONS DANS LE CENTRE-VILLE <small>Il s'agit des cartons produits</small>	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS Pour ce marché, il y a eu une intégration d'heures d'insertion pour les trois lots non réservés	PRESTATIONS DE TRI DES DÉCHETS AUX ABORDS DES POINTS DE REGROUPEMENT COLLECTIFS

## ... et des webinaires

- **Circul'heure**, des webinaires d'1h pour décrypter l'économie circulaire, dédiés aux collectivités
  - Le prochain : **mardi 24 septembre de 9h à 10h** portera sur le Réemploi des matériaux du bâtiment avec focus sur le lot réemploi dans les marchés. [Inscription](#)
  - Les replays des anciens circul'heure [à retrouver ici](#)
- Les [webinaires ESS](#), co-construits avec le CNFPT / RTES
  - Prochaines dates en 2024 :
    - **Jeudi 19 septembre de 14h à 16h** > Développer une politique de mobilité durable et solidaire sur les territoires en partenariat avec les acteurs de l'ESS
    - **Jeudi 3 octobre de 9h30 à 11h30** > Soutenir le développement économique et solidaire des territoires en favorisant les coopérations locales avec les structures de l'ESS
    - **Mardi 19 novembre de 9h30 à 11h30** > Dynamiques territoriales agricoles et alimentaires